



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 28/03/2019
Reçu en préfecture le 28/03/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190321-2019_03_032-DE

SÉANCE DU 21 MARS 2019

2019-03-032 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt et un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint Martin de Laye , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Alain ARNOUD , Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Loïc MANON , Denis SIRDEY

Absents :

Jérôme COSNARD, Jean-Luc LAMAISON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOX, Jean-Paul GARRAUD, Eric LACOUME, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Gérard HENRY pouvoir à Jean François MARTINEZ, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Hélène ESTRADE pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Bernard PIOT, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

AGRICULTURE, MOYENS TECHNIQUES ET GEMAPI
DÉSIGNATION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET
DICAT DES EAUX ET RIVIÈRES - S.Y.E.R.

Sur proposition de Monsieur Jean-François MARTINEZ, Vice-Président délégué à l'Agriculture, Moyens techniques et GEMAPI,

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant les compétences GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu les statuts du SY.E.R. des côteaux de Dordogne de janvier 2019,

Vu l'article 6 des statuts du SY.E.R. des côteaux de Dordogne indiquant la composition du comité syndical,

Vu les propositions des communes de Libourne et de Pomerol,

Considérant le souhait de transférer les compétences GEMAPI pour le bassin versant du ruisseau du Taillas au Syndicat Eaux et Rivières (SY.E.R.) des côteaux de Dordogne,

Considérant que le Conseil communautaire doit procéder à l'élection des délégués,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 11 mars 2019,

Après en avoir délibéré,
 Et à **l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),**

Le Conseil communautaire valide l'adhésion de La Cali au SY.E.R. des Côteaux de Dordogne et désigne les délégués titulaires et suppléants de La Cali au SY. E.R. des Côteaux de Dordogne.

Liste des communes concernées	délégué titulaire	délégué suppléant
LIBOURNE	GRELOT Régis	ROUSSET Joël
POMEROL	LUTHARD Jonathan	FAUSTIN Robert

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
 Fait à Libourne 28 mars 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État



Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais






EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉES

Envoyé en préfecture le 28/03/2019
Reçu en préfecture le 28/03/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190321-2019_03_033-DE

SÉANCE DU 21 MARS 2019

2019-03-033 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt et un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint Martin de Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Alain ARNOUD, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON, Sophie CARRERE, Mireille CONTE-JAUBERT, Christophe DARDENNE, Chantal DUGOURD, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Jocelyne LEMOINE, Dominique BERNESCUT, Armand BATTISTON, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET, Loïc MANON, Denis SIRDEY

Absents :

Jérôme COSNARD, Jean-Luc LAMAISON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Eric LACOUME, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Gérard HENRY pouvoir à Jean François MARTINEZ, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Hélène ESTRADE pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Bernard PIOT, Michel VACHER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

AGRICULTURE, MOYENS TECHNIQUES ET GEMAPI DÉSIGNATION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL DICAT MIXTE EAUX ET RIVIÈRES DE L'ENTRE 2 MERS - SMER E2M

Sur proposition de Monsieur Jean-François MARTINEZ, Vice-président en charge de l'Agriculture, Moyens techniques et GEMAPI

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant les compétences GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre 2 Mers (SMER E2M) de septembre 2018,

Vu l'article 6 des statuts du SMER E2M indiquant la composition du comité syndical,

Considérant le transfert des compétences GEMAPI pour les bassins versants des ruisseaux du Gestas, de la Souloire, de la Rouille, et de la Canedonne au SMER E2M,

Vu les propositions des 13 communes de La Cali concernées : Arveyres, Cadarsac, Daignac, Dardenac, Espiet, Génissac, Izon, Moulon, Nérigean, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Tizac de Curton, Vayres,

Considérant que le Conseil communautaire doit procéder à l'élection des 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants pour le comité syndical du SMER E2M,

Considérant la mise en place parallèle de commissions territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 11 mars 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne les délégués titulaires et suppléants de La Cali au SMER E2M.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
CLEMENCEAU Alain (Moulon)	BORNANCIN Joël (St Germain du Puch)
COTHREL Jean-Marie (Arveyres)	CAZENAVE Didier (Espiet)
FONTAN Bruno (St Germain du Puch)	DUFAURE Bernard (Arveyres)
LACOUME Eric (Daignac)	GIRAUD Jean-Dominique (Izon)
LAMAISON Jean-Luc (Nérigean)	HAUTCOEUR Pierre (Vayres)
MERCIER LACHAPELLE Bernard (Vayres)	LAROCHE Hervé (St Quentin de Baron)
SANGUINE Claire (Génissac)	LE ROY Franck (Moulon)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 28 mars 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

